Cet article du *Midi-Libre*, paru le 27 janvier 1963, complète et confirme celui du 25 janvier 1963 <a href="http://jhaldezos.free.fr/pressetmagazines/Pieusse.html">http://jhaldezos.free.fr/pressetmagazines/Pieusse.html</a> du même journal, notamment en localisant plus précisément, par des documents d'époque, l'emplacement du trésor de l'archevêque de Narbonne, Monseigneur Dillon, et en dressant un inventaire exhaustif des pièces qui composent ce trésor du XVIIIè siècle.

#### article du 27 janvier 1963 du Midi-Libre

### DE MYSTERIEUX PARCHEMINS L'AFFIRMENT

# La fabuleuse fortune de Mgr Dillon dormirait à Pieusse, dans le château des archevêques de Narbonne

A la suite de la série d'articles que « Midi Libre » a publiés sur Monseigneur Besaucèle (étude de M. Paul Carbonnel), une affaire de trésor fabuleux devient à l'ordre du jour au village de Pleusse, tout près de Limeux, comme nous l'avons déjà dit.

Une aimable personne nous ayant signalé la chose, plutôt que d'y tabre echo d'une taçon cavalière, nous nous sommes livrés à une enquête sérieuse pour que le lecteur soit en mesure de se faire une justé ophigion.

En effet, il n'est pas un château de la région qui n'ait pas sa légende de trésor enfoui. Combien de gens aussi ont la hantise des

Maisi ici, à Pieusse, si la légende a existé, il y a aussi des parchemins qui font foi.
Tout en cueillant les raisins, en vendangeant, on parle. Et M. François Sapda se souvenant qu'il avait parmi des vieux papiers découverts chez lui, deux écrits faisant état de, trésor au chaceau, dit M. Mestres, maire de la localité : « Té farei beiré des papiers. Crési qu'as un trésor al castel dé moussu Brousso, à la mairio ».

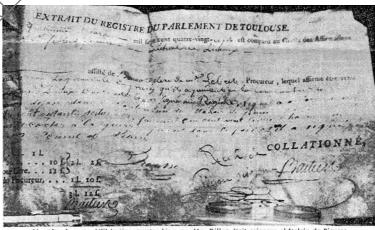
Pour éclairer le lecteur précisons que M. Brousse, député républicain, élu après 1870 avait, à sa mort, lègué sa fortune aux pauvres de Pieusse et son château à la commune. Ainsi le château de M. Brousse est devenu la mairie de Pieusse C'est pourquoi M. Sarda pensait qu'il s'agissait d'un trésor au château de M. Brousse, mairie actuellement.

Or, le maire de Pieusse, M. Mestres, est un grand chercheur. Il

se mit à fouiller les archives pour faire la lumière sur cette question de trésor qu'il situe à l'ancien château; celui des archevèques de Narbonne qui appartient précisément à M. François Sarda.

Et au terme de longues recherches sur les archives de la commune, M. Mestres, à son tour, dit à M. Sarda: « Lé trésor es pas al castel dé moussu Brousso. Lé trésor es chez tu, al castel dé l'abesqué monseignou Dillon ».

Et quant « Midi Libre » à publié l'étude de M. Paul Carbonnel sur Monseigneur Besauçèle, prédecesseur de Monseigneur Dillon, M. Mestres n'a point manqué de faire un rapprochement avec le départ de Monseigneur Dillon, à Paris et la Révolution, ce qui a pu amener le prélat à cacher le fabuleux trésor dont il est question.



L'en-tête de cette délibération montre bien que Mgr Dillon était seigneur châtelain de Pieusse (Photo « Midi Libre »).

## Un premier parchemin

Comme documents se rapportant au trésor, M. Sarda détient deux parchemins parfaitement lisibles. Le premier est un extrait notarié du registre du Parlement de Toulouse. On y lit notamment :

on y lit notamment:

Aujourd'hui quatre mars mil sept cent quatre-vingt-sept est comparu au greffe des affirmations du dit parlement, M. Février, procureur au sénéchal de Limoux, y demeurant, assisté de Bonnot, clerc de Me Lebret, procureur, leguel affirmeurant, assisté de Bonnot, clerc de Me Lebret, procureur, lequel affirme être venu exprès en ville pour la poursuite d'un procès qu'il a pendant en la cour contre la communauté et les procureurs du dit Limoux. Dont acte. Et ont signé au registre. Lequel a déclaré, devant nous, avoir déposé dans le souterrain du manoir de Pieusse la somme de quatre cent sept serties d'or qui vaut cinq cent neuf livres, chacun serties pour les cochers à chacun serties pour les cochers à la guerre qui est dans le païs et il a signé avec nous consuls de Pieusse ..

Suivent plusieurs signatures dont celle d'un « Brousse collationné ».

Le premier soin de M. Mestres a été de prouver et d'établir après recherches sur d'autres papiers que le Brousse en question n'était point le député républicain, mais un Brousse notaire à Limoux.

#### Et un deuxième qui signale le fabuleux trésor

Plus troublant est encore le deuxième parchemin. Malheureusement il ne porte pas de date, sauf qu'au verso on lit les indications du Parlement de Toulouse. Mais voici le texte du recto, ce qui intéresse vraiment :

texte du recto, ce qui intéresse vraiment:

La fortune se trouve sous le château à six brasses en dedan. Il y a une grosse lausse qui cache le petit colidor qui s'en va jusqu'au font du sousterrain. On y trouve une porte en fer ; quant on aura doubert la porte, il y a une grande dalle où il y a le trésor. Il y a 13 (sestres ou setters) de pieces de louis d'or de 100 livres, ce qui fait troi cent cincante mille livres de 20 sou a puis 19 pugnères de 6 francs, ce qui fait set mille livres et puis toute l'argenterie du château et pui des crois d'or ambé de diamans et des sabires qui ont le manche en argant armé de pierres précieuses qui tout vaut ensemble pour quatre million de livres à 20 sous cadun. Can aun aura tout le trésor il faut..... faire le chato tou naut et penser... ...

tout le trèsor il faut.... faire le chato tou naut et penser... ...
Le parchemin est coupé sur cette dernière phrase inachevée. Ce
document n'est donc pas complet.
Une remarque : Dans le premier
parchemin le mot serties et surtout
dans le second le mot sestres qu'on
croit lire peuvent être le mot setier
plus ou moins mal écrit.

plus ou moins mal écrit. Le setier était sous l'ancien ré-

gime une mesure de volume variant

gime une mesure de volume variant selon les régions.

Le setier de Limoux en usage pour le blé dans 98 communes, valait 76,5 litres. Et, pour ne s'en tenir qu'au deuxlème parchemin les 13 setiers, si de setiers il s'agit, représenteraient dix hectolitres de piesses de louis d'or. Et en y ajoutant tout le restant, quel formidable et fabuleux trésor!!! C'est ahurissant. ahurissant.



Dans l'exquise chaleur dégagée par un bon teu de bois, le propriétaire, M. Sarda, nous montrent les deux taméux parchemin

## Il s'agit bien du château de Mgr Dillon

Pour M Mestres, qui ne perd pas le nord, malgré cette époustou-liante révélation, la plus urgente des choses était de situer le tré-sor avec le maximum de précisions de garanties.

Une vieille délibération du 27 décembre 1824 relative à la réfection d'un mur de soutenement de la rue de la Barricade et de cession d'un terrain qui rendrait impraticable la rue qui conduit « au ci devant château » donne une première in-dication de situation du château.

Ensuite un plan de 1753 donne l'image de la situation tandis que sur compois figure la notation suivante : « Cahier des biens nobles — Le seigneur : Un château, consistant en maisons, un jardin et explanade dans le dit lieu confrontant le tout deute. Lean Cagael tant le tout dauta Jean Cageal, Bertrand Garrigue de la place, Cers et Daquilon la muraille de la ville, au midy la rue de la dite place.

Enfin, sur le vieux cahier des délibérations, l'en-tête de chaque délibération est libellé dans les mêmes termes que celle-ci :

· L'an mil sept cent quatre vingt L'an mil sept cent quatre vingt six, le quinzième jour du mois d'août dans le lieu de Pieusse, diocèse de Narbonne, sénéchaussée de Limoux et dans la maison de Monseigneur Dillon, archevêque et primat de Narbonne, seigneur tem-porel du lieu sus dit, le conseil 'est réuni... >.

Par les documents qu'à recherchés M. Mestres la preuve est fai-te que Monseigneur Dillon arche-vêque et primat de Narbonne était seigneur de Pieusse et que le château était le sien.

Si l'on s'en rapporte à l'histoire, on apprend que le vieux village, entouré de remparts, était défendu par un important château-fort bâti sur le roc, à l'angle nord-ouest.

## Le château des archevêgues

En outre il est dit que Pieusse était autrefois une seigneurse ap-partenant à Raymond Roger, comte de Foix, dont le fils Roger Bernard la céda au roi Louis IX.

Signalons en passant que M. Mes-

tres, numismate passionné, a trouvé dernièrement dans son jardin, une pièce de monnaie de Louis IX.

Louis IX donna, à son tour, la seigneurie de Pieusse à l'archevêché de Narbonne. L'archevêque y possédait la haute, moyenne et justice avec les droits féodaux ha-bituels. Depuis, le château des ar-chevêques de Narbonne a subi dif-férentes transformations. Mais il conserve son cachet d'ancienneté en certaines parties.

Le fabuleux trésor se trouverait donc dans ce château des archevê-ques. Il a pour gardien un âne. En effet, le seul être vivant en ce

moment dans le château aux mil-liards est « Marceau » l'âne des propriétaires qui habitent dans le village.

Tout en se délectant de son picotin d'avoine, le pauvre bourricot est loin de se douter que ses sabots

martèlent peut-être des milliards. Pour M. Mestres, l'hypothèse se-rait la suivante:

Monseigneur Dillon sentant venir et gronder la révolution, aurait en-foui dans le château de Pieusse, toute sa fabuleuse fortune ; peut-être celle de l'archevêché de Nar-bonne. Puis il serait parti à Paris. Et il n'est sans doute pas revenu à Pieusse pour reprendre son bien. Comme personne dans la région

ne s'est jamais brutalement enrichi, a des chances pour que le buleux trésor dorme encore dans les souterrains..

## Puits, silos et souterrains

D'ailleurs, M. Mestres se souvient que sa grand-mère, née en 1850, parlait souvent de l'existence d'uversor caché entre Rieusse et Notre-Dame de Marceille, par des émigrants qui allaient vers la frontière d'Espagne à la Révolution. C'était peut-être de cellus à qu'elle voulait parler, nous a-t-il dit.

Et M. Mestres nous a conduit dans la cour de l'ancien château et nous a montré un puits que les parents de M. Sarda avaient comblé aux environs de 1907. Il s'agit d'un D'ailleurs, M. Mestres se souvient

aux environs de 1907. Il s'agit d'un aux environs de 1907. Il s'agit d'un puits bâti en moellons taillés. D'après les entendre dire, ce puit aurait 19 m. 50 de profondeur. Compte tenu de la situation, M. Mestres pense qu'il ne s'agit pas d'un puits classique pour l'eau, mais peut-être d'une galerie verticale conduisant aux souterrains. En fait de souterrains, il semble

En fait de souterrains, il semble que le sous-sol de Pieusse soit creusé d'anciennes galeries et de silos. Encore M. Alacid, en creu-sant les fondations pour construire une cave chez M. Jean Farail, a dé-

couvert jeudi, deux silos creusés dans le roc. Beaucoup de gens ont eu essayé de parcourir les souterrains de Pieusse. Des anciens se souviennent avoir parcourru plusieurs dizaines de mètres sous terre avec des lampes à carbure.

#### Quand ? Et par qui ?

Pour en revenir aux parchemins, quand et par qui a été écrit le second parchemin ; celui qui paraît le plus intéressant ? Mystère. Il n'y a ni date, ni signature. Et l'écriture qui nous intéresse a été tracée au verso d'un imprimé du Parlement de Toulouse qui d'après un fragment de signature serait de Parlement de Tolliouse qui d'après un fragment de signature serait de l'époque du premier parchemin. Mais le recto, ne date pas pour autant le verso. Les mots, franc et sou, ne nous donnent pas non plus une indication

donnent pas non plus une material.

d'époque.

On sait, en effet, que le franc fut à l'origine l'équivalent de la livre (20 sols). Les premiers francs qui étaient d'or, furent fabriqués d'abord en 1360, sous le roi Jean. Henri III fit fabriquer des francs d'expent Louis XIII y substitua des d'argent. Louis XIII y substitua des louis d'argent. Le franc cessa alors d'être une monnaie réelle mais demeura monnaie de compte, comme synonyme de livre, (tiers de l'écu, 20 sols tournois). La Révolution,

synonyme de livre, (tiers de l'écu, 20 sols tournois). La Révolution, rétablit le franc dans son nouveau système de monnaie.

Le sou, tut sous le qualificatif de sou d'or, une monnaie mérovingienné. Il y eut aussi le sou tournois, ancien sou de 12 deniers, et le sou parisis, larcien sous de 15 deniers.

Il est difficile de situer une épo-

Il est difficile de situer une épo-que si on se base sur les termes de franc et de sou.

#### L'attitude des intéressés

Que penser donc de ces mystérieux parchemins et de cette ren-versante affaire de fabuleux tré-

Avec les données que nous indiquons chacun pourra se faire une

opinion.

Bien sûr à Pieusse, quand les gens ont appris l'existence des parchemins il y a eu des septiques et des gens qui croient au tré-

Nous pensons que l'attitude la plus sage est celle qu'adoptent les

M. François Sarda, sa sœur et son beau-frère, Mme et M. Jacques Alins, ont commencé de dégager le puits qui, selon M. Mestres pourrait conduire aux galeries du trérait conduire aux galeries du trè-sor. Ils continueront à temps per-du, quand il fera beau et que le travail des vignes ne pressera pas. Ils ont le temps. Et, comme le lieu présumé du trésor se trouve chez eux, en propriété privée clôturée: par les grilles de l'ancien château, personne d'étranger à la famille n'a pas a venir y toucher.

personne d'étranger à la famille n'a pas a venir y toucher.
D'autre part les révélations de ces mystérieux parchemins n'ont pas entamé la bonne humeur de M. François Sarda, d'un naturel gai et fort sympathique. Si on découvre le trésor, nous a-t-il dit, on fera une bonne fête.

Et M. Mestres, collectionneur numismate, aura, comme il se l'est réservé, pour le moins une pièce de chaque catégorie pour enrichir sa belle collection de monnaies.